Saint-Paul d'Abbotsford

Plan stratégique

2016-2026

Étape 1

Stratégie:

Consiste à déterminer avec précision les grands piliers fondamentaux à long terme de la Municipalité puis à choisir les grands modes d'action qui lui permettront d'atteindre ces buts et ces objectifs.

Étape 2

Plan d'opération :

Définir les opportunités et hypothèses ainsi que la faisabilité légale et concrète de chaque stratégie tout en définissant les délais de réalisation souhaitable.

Étape 3

Budget d'investissement:

Il s'agit des dépenses et des recettes qui affectent le patrimoine de la collectivité. Les opérations retracées dans le budget d'investissement ont une durée d'usage et aussi une durée de réalisation qui excède souvent le cadre de l'exercice budgétaire.

Étape 4

Budget d'opération:

Le **budget** est le récapitulatif des recettes et des dépenses prévisionnelles, déterminées et chiffrées pour un exercice comptable.

*L'énoncé de la mission et de la vision est l'idée essentielle et centrale qui encadre l'ensemble des discussions sur les choix stratégiques.

Vision globale

Saint-Paul d'Abbotsford

01

Saint-Paul-d'Abbotsford

- Demeurer une municipalité distincte et autonome au sein du regroupement de la MRC de Rouville;
- Conserver la route 112 comme artère principale desservant la municipalité;
- Assurer la croissance démographique;
- Considérer l'établissement d'un secteur regroupant de petites et moyennes industries (PMI);
- Maintenir les activités agricoles comme composante significative;
- Assurer une gestion responsable et équitable de l'ensemble des éléments constituant le mont Yamaska;
- Maintenir et améliorer l'offre de service des loisirs et des arts et de la culture;

Saint-Paul d'Abbotsford

02

Cœur villageois

- Conserver la route 112 comme artère principale desservant la municipalité;
- Encourager et légiférer la préservation des bâtiments à caractère patrimonial;
- Considérer l'acquisition, par la Municipalité, de bâtiments à caractère patrimonial;
- Embellir les biens et espaces publics afin de voir à l'amélioration de l'apparence générale du cœur villageois;

Saint-Paul d'Abbotsford

03

Développement

- S'assurer d'un développement global et pragmatique de l'ensemble du territoire;
- Promouvoir un développement résidentiel significatif;
- Assurer un développement homogène des types et classes de résidences sur l'ensemble du territoire;
- Voir à respecter les principes d'un développement durable respectueux de l'environnement et des besoins partagés par la collectivité;

Saint-Paul d'Abbotsford

04

Arts, Loisirs, Culture et Patrimoine

- Maintenir et améliorer l'offre de service des loisirs et des arts et de la culture;
- Développer, aménager et construire de nouvelles infrastructures, espaces verts et autres lieux communs sur l'ensemble du territoire;
- Mettre en place des activités saisonnières rassembleuses, récurrentes et pouvant répondre à la demande du milieu;
- Encourager et légiférer la préservation des bâtiments à caractère patrimonial;
- Offrir un soutien continu aux organismes reconnus et soutenus par la municipalité;

Saint-Paul d'Abbotsford

05

Industrie, Commerce, Agriculture et Tourisme

- Considérer l'établissement d'un secteur regroupant de petites et moyennes industries (PMI);
- Insister davantage sur l'attraction de bureaux de professionnels et autres sur le territoire;
- Inciter et encourager les artisans et petits commerces de proximités à s'installer au cœur villageois;
- Inciter et encourager l'industrie du kiosque à standardiser et améliorer l'apparence et la qualité des infrastructures sur le territoire;
- Prioriser l'uniformité, tout en respectant l'originalité, de l'affichage de tous les commerces et industries localisés sur la route 112;

Saint-Paul d'Abbotsford

06

Mont Yamaska

- Assurer une gestion responsable et équitable de l'ensemble des éléments constituant le mont Yamaska;
- Préserver l'habitat naturel et la biodiversité;
- Maintenir et protéger les activités acéricoles;
- Développer des activités saisonnières récréatives et éducatives;